



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

***Déclaration de Nadja Dizdarevic,  
épouse du détenu de Guantánamo  
Boudelaa Hadz***

Index AI : EUR 63/009/2005

•  
ÉFAI

•

Chers amis,

Je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs de cette conférence tellement nécessaire, et vous tous qui avez décidé d'y prendre part et d'être témoins de ce qui va s'y dire. Merci à tous d'avoir sacrifié une part du temps précieux que vous consacrez à vos familles, pour soutenir des millions d'autres familles de par le monde et leur apporter votre sympathie dans leur souffrance, parce que les droits humains élémentaires de leurs proches ont été bafoués.

De nombreuses familles, parmi ces millions, ont des membres détenus à la prison de Guantánamo à Cuba, également dénommée camp Delta. Mon époux, Boudelaa Hadz, y est emprisonné après avoir été enlevé en Bosnie-Herzégovine avec cinq autres hommes, formant ainsi un groupe qualifié par la suite de « *Groupe algérien* ».

Permettez-moi de résumer brièvement ces événements dans leur chronologie, pour ceux qui ne les connaîtraient pas bien.

Ces hommes ont été arrêtés entre le 8 octobre et le 21 novembre 2001. Ils ont été accusés d'avoir organisé des attaques contre l'ambassade britannique et celle des États-Unis. Aucun élément de preuve n'ayant été trouvé à l'issue des trente premières journées de détention, celle-ci a été prolongée de soixante jours. Pendant cette période, une enquête de police scientifique approfondie a été menée sur les téléphones, les ordinateurs, les documents et toutes sortes de choses. Mais, avant même l'expiration de cette période de détention, quatre des hommes se sont vu rapidement retirer leur nationalité bosniaque au motif qu'ils avaient prémédité de commettre un acte criminel. Cette mesure est de toute évidence illégale, et quiconque ayant de vagues connaissances juridiques sait qu'une telle mesure n'obéit à aucun impératif de droit et que chacun est considéré comme innocent aussi longtemps que sa culpabilité n'est pas établie. Leur culpabilité n'a pu être établie même après trois mois d'enquête, et l'analyse révèle que ces hommes étaient totalement innocents et que certains ne se connaissaient pas entre eux ; il est donc impossible qu'ils aient constitué le prétendu « *Groupe algérien* ».

Avant l'expiration de la période de détention et avant que la Cour suprême eût rendu son arrêt, John Sylvester, qui était alors général de la SFOR, a délivré un message aux autorités bosniaques, par le canal des médias, à moins que ce ne soit à nous, les familles, ou bien peut-être à tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine, avertissant que ces hommes allaient être extradés vers les États-Unis d'Amérique, quelle que soit la décision de la Cour suprême. Il nous disait clairement ainsi, à nous tous, qu'il ne respectait nullement l'instance judiciaire la plus haute de notre pays. Il a tenu promesse, avec l'aide de nos pharaons modernes. Le 16 janvier 2002, la Cour suprême de Bosnie-Herzégovine mettait un terme à la procédure et ordonnait la libération IMMÉDIATE des six hommes, qui cependant sont restés incarcérés à la prison centrale de Sarajevo. Inquiète de la promesse du général de la SFOR, craignant que cette affaire ne s'achève dans l'illégalité tout comme elle avait commencé, j'ai organisé le premier rassemblement et invité les citoyens de Bosnie-Herzégovine à venir constater la plus grande violation des droits humains qui se fut produite dans la capitale de notre pays, siège de notre Gouvernement, de tous les organes gouvernementaux et organisations non gouvernementales. Ceux qui sont venus ont vu un événement destiné à rester définitivement dans les mémoires comme une tache sur ce pays, qui rêve encore de devenir membre de

l'Union européenne. Ces six hommes, leur ordre de libération en poche, ont été remis de force au pire profanateur des droits humains : les États-Unis. Les images épouvantables de Guantánamo nous parvenaient déjà.

J'ai délibérément évoqué ces faits parce que cette affaire ne contient aucune procédure d'extradition ni d'expulsion et parce que la Bosnie-Herzégovine, dirigée à l'époque par Zlatko Lagumdzija, Kresimir Zubak et d'autres, toujours au pouvoir dans ce pays, ont remis ces six citoyens pourtant lavés de toute imputation, en sachant exactement où ils allaient être emmenés, sans seulement exiger la moindre protection contre la peine de mort.

Nos familles sont disloquées, nos enfants, grands et petits, pleurent et nous, les familles, sommes abandonnées dans notre combat pour nos droits et ceux de nos maris.

Selon l'arrêt de la Chambre des droits de l'homme, pratiquement toutes les clauses de la Convention des droits de l'homme ont été enfreintes en ce qui concerne ces hommes ; elle a ordonné une nouvelle enquête sur cette affaire, qui a débouché sur la restitution des citoyennetés bosniaques illégalement retirées et le rétablissement du droit à revenir en Bosnie-Herzégovine. L'État et la Fédération de Bosnie-Herzégovine ont reçu ordre de partager les frais d'honoraires des avocats qui allaient défendre ces hommes (le seul problème étant qu'ils n'ont jamais été jugés légalement) ; ordre également de demander aux États-Unis, par la voie diplomatique, le retour de ces hommes ; d'envoyer une délégation pour leur rendre visite et examiner les conditions de leur détention ; un certain nombre d'autres mesures étaient rendues aussi en leur faveur. Mais certaines des exigences contenues dans cet arrêt n'ont pas été satisfaites à ce jour et, pour celles qui l'ont été, comme la visite du ministère de la Justice, etc., cela s'est passé l'an dernier. Toutes les organisations internationales de défense des droits humains ont reconnu qu'il s'agit là d'une violation sans précédent des droits humains fondamentaux...

Après la visite du ministère de la Justice, nous avons reçu oralement des informations qui paraissaient ridicules, par comparaison aux rapports des organisations internationales sur les tortures horribles que subissent les détenus de Guantánamo. M. Amir Pilav a déclaré que le principal problème à Cuba était le climat, source d'ennuis de santé parmi les prisonniers. Selon lui, les hommes s'intéressaient à la situation politique en Bosnie-Herzégovine, à la compétition entre les différents partis ; il a tenu ces propos et bien d'autres qui paraissaient ineptes, mais il n'a pas dit grand-chose, pour des raisons que lui seul connaît. J'ai entrepris de rechercher le vrai rapport et, au prix de grands efforts, j'ai finalement réussi à l'obtenir ; je l'ai lu et j'ai réalisé que le ministre de la Justice nous avait délibérément trompés, nous, les familles, le public, mais aussi les institutions de Bosnie-Herzégovine. J'ai découvert dans ce rapport un compte rendu précis de la manière dont les hommes avaient été présentés à M. Pilav. Je cite : *« l'entretien s'est déroulé dans la salle spéciale prévue à cet effet, au sein du camp militaire Delta, où le demandeur a été amené, revêtu d'une combinaison orange, escorté par des soldats de l'armée des États-Unis, menotté, entravé aux chevilles et portant une chaîne au niveau de la ceinture. Le représentant de Bosnie-Herzégovine a été informé que, conformément aux règles de sécurité du camp Delta, les entraves aux jambes, qui avaient été fixées au sol, ne pouvaient être enlevées pendant la durée de l'entretien, contrairement aux chaînes de poitrine et*

*aux menottes, dont il a été libéré* ». En outre, dans ce rapport, mon époux me fait savoir qu'il s'est plaint des soins médicaux qui lui sont administrés et de la manière dont les gardiens le traitent, de la nourriture et du fait de devoir vivre comme un esclave dans une cellule de 1,80 m sur 2,30 m, qu'il se sent en mauvaise santé et que les autres ont les mêmes doléances... Ni le ministère de la Justice ni M. Amir Pilav n'ont rendu public ce rapport ; comment pouvait-il donc dire publiquement ce qu'il avait vu là-bas ? C'est pour cela que j'ai organisé le troisième rassemblement, devant le Parlement, pour exiger la libération immédiate des prisonniers et la publication du rapport sur Guantánamo dans son intégralité. Ce rassemblement n'a pas été vain dans la mesure où le président du Conseil des ministres, M. Adnan Terzic, a fait parvenir une lettre par voie diplomatique au gouvernement des États-Unis, exigeant la libération des citoyens bosniaques dans les plus brefs délais. L'on aurait pu voir là un grand pas en avant par comparaison avec ce qui avait été fait jusque-là, mais rien d'autre n'a suivi, Mme Condoleezza Rice ayant répondu par courrier ordinaire que, à ses yeux, ces hommes demeuraient une menace et que, pour l'heure, les conditions juridiques de leur libération n'étaient pas réunies. Pour parler plus précisément, Mme Rice a écrit un courrier ordinaire qui ne peut être assimilé à une décision définitive, comme cela a délibérément été affirmé dans les médias : il existe en effet une forme spéciale de communication normalement utilisée entre deux États pour négocier les transfèremens de détenus. Par ailleurs, Mme Rice n'avait pas le droit de dire que les prisonniers étaient dangereux puisqu'elle a fait cette déclaration avant que l'on procède à la classification des détenus en dangereux et non dangereux. Ce faisant, elle a violé leur droit humain à être considérés comme innocents tant que la preuve de leur culpabilité n'est pas établie. Elle a affaibli la rigueur de l'enquête devant le tribunal militaire de Guantánamo en rendant impossible pour quiconque à Cuba de les déclarer non dangereux, puisque la secrétaire d'État a déjà déclaré qu'ils le sont.

Ces quatre dernières années, la vie a été vraiment dure pour moi et les miens. J'élève seule mes quatre enfants (Hafiza, douze ans ; Abdulaziz, dix ans ; Iman, huit ans et Nur, presque quatre ans, qui n'a jamais connu son père puisqu'elle venait à peine de naître lorsque celui-ci a été enlevé). Ma vie s'est réduite à un combat pour la liberté et pour la vie de mon mari et d'autres hommes de Guantánamo. Je ne dors que quatre heures par jour parce que je passe mon temps dans des réunions avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales. Lorsque je reviens chez moi, épuisée par tout cela, je dois faire face aux sempiternelles questions de mes enfants : « *Quand notre père va-t-il revenir à la maison ? Comment est-il maintenant ? Est-ce que ses cheveux sont gris, est-ce qu'il sait encore parler bosniaque ? Quel âge a-t-il maintenant ? Comment fêter Bajram maintenant que notre père n'est plus ici ?* » Ils posent des milliers de questions et je n'ai pas la moindre réponse à leur donner. Ce qui me fait le plus de souci, c'est une question posée de plus en plus fréquemment par mes enfants : « *Qui est responsable de nos souffrances ? Qui est responsable de l'absence de notre père depuis plus de quatre ans maintenant ?* » ... Ils sont trop jeunes pour comprendre certaines choses mais suffisamment mûrs pour savoir que leur père est innocent et que quelqu'un d'autre est responsable de tout ce qui arrive. Mes enfants sont spoliés de leur enfance : elle a été cassée en une seule nuit. Au lieu de regarder des dessins animés à la télévision, ils regardent les informations et les émissions politiques, en espérant que Guantánamo va être

évoqué. Ils se précipitent à chaque bruit de sonnerie, que ce soit à la porte ou au téléphone, en demandant si c'est leur père.

J'ai du mal à assumer mon rôle de mère envers mes enfants parce que je n'ai pas suffisamment de temps à leur consacrer et ils n'ont que moi. Je ne crois pas qu'il reste une seule institution dans le monde que je n'aie sollicitée pour demander de l'aide et certains jours je circule en ville, en tramway, dans l'unique espoir de rencontrer le nom d'encore une autre organisation avec qui je pourrais entrer en contact. Le soir, après avoir mis mes enfants au lit, je commence mon travail et, pendant que le monde entier dort paisiblement, je rédige des plaintes, des requêtes, des courriers, j'étudie le droit et les traités relatifs aux droits humains pour pouvoir poursuivre mon combat pour la vie et la libération de mon mari et d'autres hommes. C'est un combat difficile durant lequel je rencontre de nombreux obstacles (j'ai été menacée, j'ai été filée, bien des fois mon appartement a été fouillé...). L'an dernier j'ai été attaquée dans mon appartement par deux hommes qui parlaient anglais. J'ai été gravement blessée, hospitalisée, je souffre encore de ces blessures et j'en souffrirai probablement toute ma vie. Bien entendu, les enquêtes de la police n'ont débouché sur rien, du moins n'en suis-je nullement informée. Rien de tout cela, cependant, ne m'a arrêté dans mon combat, parce que je sais que j'ai une raison de le poursuivre : la certitude que mon mari est innocent et que personne ne prouvera jamais sa culpabilité, pas davantage qu'ils n'en ont été capables pendant ces quatre dernières années. Je soutiens la guerre contre le terrorisme partout dans le monde, contre tous les terroristes et contre ceux qui ont perpétré l'attaque du 11 septembre, contre ces criminels de guerre qui ont tué des Bosniaques lors de la dernière guerre aussi bien que ceux qui tuent des musulmans en Palestine, quotidiennement, ou contre tous les terroristes partout dans le monde, quelle que soit leur nationalité, leur religion ou leur race, mais je n'accepte pas que les droits fondamentaux soient violés dans cette guerre contre le terrorisme, car ce sont les innocents, dont la culpabilité n'a jamais été démontrée et qui n'ont aucun moyen de se défendre, qui sont les victimes de cette prétendue lutte antiterroriste. Mon mari n'a jamais vu notre dernière-née, Nur, il n'a pas entendu son premier cri ni vu son premier sourire, ses premiers pas, il n'a pas entendu ses premiers mots. Il ne l'a jamais vue grandir, elle a maintenant quatre ans et elle demande tous les jours à le voir. Il n'a pas vu notre fils Abdulaziz, ni nos filles Hafiza et Iman, commencer leur scolarité, il n'a jamais vu les récompenses obtenues à l'école, ni leurs diplômes. Il a manqué tous leurs jeux, toutes leurs compétitions, leurs joies et leurs peines... Il a été privé de leur enfance. Et j'en suis privée aussi. Au lieu d'avoir une vie normale, comme n'importe qui, je passe mon temps à me battre pour la vie de mon époux et d'autres hommes, depuis quatre ans, chaque jour, en pensant que cela suffit et qu'une bonne nouvelle va venir demain.

Jusqu'à ce jour, rien n'a changé, sauf que ces hommes, et d'autres prisonniers, subissent des tortures toujours plus graves. Leur droit humain fondamental – le droit à la vie – est violé, tandis que les atteintes à leurs droits à la liberté de religion sont chaque jour plus dures. C'est pour cela que j'ai organisé le quatrième rassemblement face à l'ambassade des États-Unis, à Sarajevo. Pour dire NON à l'une des pires violations des droits humains dans le monde, qui rappelle la tristement célèbre prison d'Abou Ghraib, la torture en Palestine, en Tchétchénie, au Cachemire, en Irak, en Afghanistan, en Azerbaïdjan et en bien d'autres endroits, si nombreux qu'il est impossible de tous les nommer.

Outre que les prisonniers, y compris les six hommes de Bosnie-Herzégovine, sont incarcérés illégalement, en l'absence de tout acte d'accusation, tout procès ou sentence, ils sont quotidiennement soumis à d'abominables tortures. On les suspend, enchaînés, au plafond ; on les frappe, encore et encore, sur les parties génitales, ce qui cause certainement d'insupportables douleurs ; ensuite, on les déshabille, on les jette sur des rochers où les gardiens se mettent à plusieurs pour sauter sur eux ; on leur plonge la tête dans une cuvette de WC avant de tirer la chasse d'eau jusqu'à ce qu'ils commencent à suffoquer, puis on les laisse un moment avant de recommencer, et ce à maintes reprises ; on les soumet à l'électricité, à des gaz, à de nombreuses autres tortures. Outre la violation du droit humain élémentaire qu'est le droit à la vie, les droits des hommes de Guantánamo à la liberté de religion sont violés aussi, quotidiennement. On leur coupe l'eau, de sorte qu'ils ne peuvent pas se laver pour les prières ; on les souille de sang menstruel si bien qu'ils sont trop sales pour prier ; on leur prend leurs vêtements pour qu'ils ne puissent pas se couvrir pour la prière ; des femmes de mauvaise vie sont amenées devant eux pour s'exhiber, ce qui est extrêmement humiliant et irritant pour un musulman pratiquant. On sait que l'an dernier tous les détenus de Guantánamo ont fait une grève de la faim, tous les médias en ont parlé, mais personne ne connaissait la raison de cette grève : des gardes avaient marché sur le Coran, devant eux, allant jusqu'à finalement jeter des pages du livre saint dans les toilettes, comme cela a été rapporté par la plupart des témoins. Les États-Unis ont prouvé une fois encore que, tout en se présentant comme les plus grands défenseurs de la démocratie et du respect des droits humains, ils sont aussi les champions de la violation de ces mêmes droits, de la façon la plus brutale. Au début, lorsque les premières rumeurs se sont fait entendre, ils ont essayé de nier cet événement et ont affirmé qu'il n'y avait aucune violation des droits humains ; cela fait quelques mois seulement que le commandement central du Pentagone a, pour la première fois, cité cinq cas dans lesquels des gardes se sont comportés de façon inconvenante avec le Coran, dans une prison étasunienne. Le rapport, élaboré par des enquêteurs militaires étasuniens, conclut que ces gardes avaient jeté à terre le livre saint des musulmans, le Coran, avant de lui donner des coups de pied, de le piétiner et d'uriner sur lui.

Dans la mesure où ces faits ont été publiquement reconnus, vous pouvez imaginer ce qui se passe réellement à Guantánamo ou, pire, nous ne sommes peut-être même pas capables d'imaginer ce qui pourrait germer dans des esprits malades.

Tout cela prouve que les États-Unis sont en train de perdre leur réputation aux yeux de nombreux pays et même de leur propre peuple, du fait des violations des droits humains et des droits à la liberté de religion, non seulement à Guantánamo mais aussi en Irak, en Afghanistan et dans de nombreux autres pays ; en d'autres termes, partout où ils posent le pied, la violation des droits humains fondamentaux devient quotidienne. C'est pour cela que nous avons exprimé notre mécontentement dans un message envoyé d'ici même aux États-Unis, pour dire que nul ne peut, quelles que soient sa puissance et ses dimensions, jouer avec la vie d'autrui ou rabaisser sa religion ou rester impuni pour des violations des droits humains fondamentaux et des droits à la liberté de religion. Si petits et faibles que nous soyons, nous devons montrer à la plus grande puissance du monde, qui est aussi la pire en matière de violation des droits humains, que nous ne resterons pas immobiles à observer ce qui se passe, parce que notre silence reviendrait à participer à ces crimes.

Nous devons dire aux États-Unis qu'ils devraient, qu'ils doivent, fermer le camp Delta, parce que nul n'a le droit d'incarcérer 540 personnes pendant quatre ans sans acte d'accusation, sans droit à se défendre et dans un contexte catastrophique de violation permanente de leurs droits humains élémentaires.

Pour rehausser leur réputation aux yeux du monde musulman qui a subi tant d'injustices après le 11 septembre, date à laquelle l'islam a été mis en lien avec le terrorisme, les États-Unis doivent relâcher d'urgence tous les détenus de Guantánamo et des autres prisons illégales, engager des poursuites pénales contre tous les auteurs de violations des droits humains et les défenseurs de la torture, leur infliger des sanctions en rapport avec les faits, au contraire de celle prononcée à l'encontre des responsables d'Abou Ghraib. Concrètement, ces derniers ont été récompensés de leurs crimes odieux. Nul n'a le droit d'incarcérer 540 personnes pendant quatre ans sans aucune explication, et toutes les enquêtes menées à ce jour montrent qu'environ 80 p. cent de ces personnes, à l'instar de nos six hommes, étaient innocentes, qu'elles ont été arrêtées sans aucune explication et incarcérées en l'absence de tout élément de preuve à leur encontre. Qui a le droit de détruire des familles, de séparer des pères de leurs enfants et de laisser des familles exposées au danger, sans quiconque pour prendre soin d'elles ? Qui a le droit d'établir un lien entre la plus pure des religions, celle qui interdit toute forme de violence et dit « *tuer un innocent équivaut à tuer le monde entier* », et le terrorisme, et de pourchasser les musulmans partout dans le monde, de détruire leurs maisons et leurs familles sans la moindre justification ? Qui a le droit de marcher ou d'uriner sur notre livre saint, le Coran ? Est-ce un moyen d'arracher des renseignements relatifs au terrorisme, ou est-ce une attaque directe contre les principes religieux les plus essentiels ? Qui a le droit de violer impunément des musulmans mineurs, des deux sexes ? Est-ce la plus grande puissance mondiale que nous admirions tous, qui encourage la démocratie et le respect des droits de l'homme, la patrie des universités les plus respectées pour l'étude des sciences les plus prestigieuses ?! Est-ce là le pays qui veut gouverner le monde, le pays qui a créé les plus grandes chartes des droits humains ?! Ce pays mérite-t-il le respect et doit-il demeurer notre modèle en tout ? Ce pays mérite-t-il cela ? Réfléchissez par vous-mêmes !

Nous disons ici à ce pays – qui n'est pas meilleur qu'un autre – que nous ne répondons pas à la violence par la violence. Mais nous ne regarderons pas passivement ce pays nous infliger ce qu'il nous inflige, à nous et nos familles. Nous emploierons tous les moyens légaux pour l'empêcher de perpétrer des tortures horribles et d'enfreindre les droits humains élémentaires et les droits à la liberté de religion.

Nous envoyons un message aux dirigeants de tous les pays : il est de leur devoir de trouver un moyen de protéger leurs ressortissants qui ont été transférés illégalement à Guantánamo et ils devraient exiger la libération immédiate de chacun. J'invite aussi tous les chefs religieux à faire pression sur leurs gouvernements car c'est là leur devoir religieux (protéger les vies d'autrui, combattre le mal et encourager le bien).

Pour finir, je voudrais vous rappeler, à tous, que la protection des droits humains est pour nous un devoir civil, religieux et humain et que nous ne devons jamais oublier cela, quelles que soient les circonstances.